

# INITIATIVES

LA NEWSLETTER DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE DÉDIÉE AUX COORDINATIONS HOSPITALIÈRES PRENANT EN CHARGE LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

## ACTUALITÉS



Découvrez la nouvelle campagne de communication de l'Agence de la biomédecine sur le don post-mortem autour de la 18<sup>e</sup> journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs.

Lire la suite 

## EN BREF

Retrouvez dans notre numéro de septembre des initiatives de coordinations pour la journée du 22 juin.

## DATES À RETENIR

22 juin 2018 : 18<sup>e</sup> journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs.

## TÉMOIGNAGE



Interview du Pr Yves Perel, nouveau directeur général adjoint en charge de la politique médicale et scientifique à l'Agence de la biomédecine.

Lire la suite 



## VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Afin que cette newsletter réponde au mieux à vos attentes, merci de prendre quelques instants pour répondre à ces quelques questions [Cliquez ici](#)

Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande [via ce lien](#)



Pour prendre contact  
[contact@biomedecine.fr](mailto:contact@biomedecine.fr)

**ACTUALITÉS**

**DÉCOUVREZ LA NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE SUR LE DON POST-MORTEM AUTOUR DE LA 18<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DE RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANES ET LA GREFFE ET DE RECONNAISSANCE AUX DONNEURS.**

Comme tous les ans, l'Agence de la biomédecine se mobilise lors de la journée du 22 juin.

Cette année, ce sera l'occasion de dévoiler son nouveau dispositif de communication construit dans la continuité des années précédentes et dont les objectifs visent à solidifier la connaissance de la loi et permettre à nos concitoyens d'être davantage concernés par le sujet.

Une campagne d'envergure, mobilisant plusieurs outils, a ainsi été réalisée :

- Un nouveau film mettant en avant deux messages forts :
  - Il n'y a aucun pré-requis pour être donneur : pas besoin de carte de donneur, pas besoin de s'inscrire comme donneur, afin de solidifier la connaissance de la loi.
  - c'est bien qu'on soit tous donneurs, parce qu'on peut tous un jour être receveurs : pour donner du sens au consentement présumé et ainsi impliquer chacun.

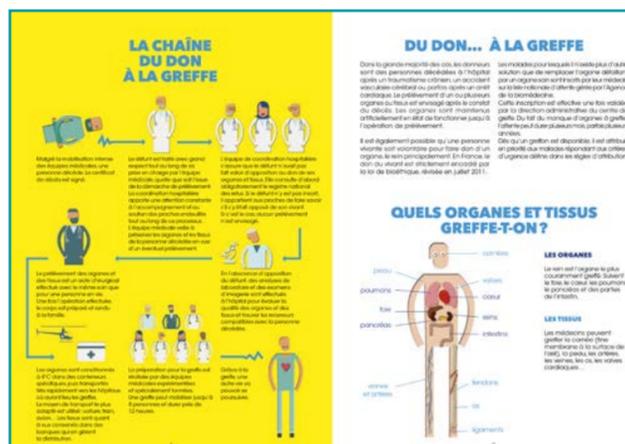
Afin que ce film soit vu par le plus grand nombre, il est diffusé à la télévision à compter du 16 juin 2018 et sur internet *via* des plateformes importantes (Youtube, Facebook, sites de replay vidéo) ainsi que sur le site internet de [dondorganes.fr](http://dondorganes.fr) et la page facebook de l'Agence de la biomédecine.

Pour visionner le film cliquez sur [ce lien](#)

- Une nouvelle affiche est mise à disposition des coordinations hospitalières de prélèvement et des associations, portant un message unique « On est tous donneurs ». Son objectif est de simplifier le message sur le consentement présumé.



- Pour être en cohérence avec cette nouvelle affiche, le guide pédagogique, largement diffusé aux coordinations et aux associations, a été mis à jour tant au niveau des chiffres que du graphisme.



- Comme chaque année, cette journée sera largement relayée par la presse écrite et audiovisuelle, permettant ainsi de renforcer la visibilité du don d'organes et de tissus et les messages portés par cette nouvelle campagne.

## TÉMOIGNAGE

*Interview du professeur Yves Perel, nouveau directeur général adjoint en charge de la politique médicale et scientifique à l'Agence de la biomédecine*



### **VOUS ÊTES ARRIVÉ IL Y A PEU DE TEMPS À L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE. QUELLE PERCEPTION AVEZ-VOUS DE LA THÉMATIQUE DU PRÉLÈVEMENT ET DE LA GREFFE D'ORGANES ET DE TISSUS, ET DE L'AGENCE ?**

Le projet de prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus est très complexe. Il nécessite l'intervention d'un très grand nombre d'expertises pour être mené à bien. En effet, tous les acteurs de la chaîne du recensement à la greffe jouent un rôle majeur, de l'empathie et la conviction indispensables de la personne qui accompagne les familles, en passant par la biologie la plus fine et la chirurgie extraordinaire.

Cette activité de haut niveau doit être parfaitement intégrée au système de santé français et ne peut se faire que dans un cadre hospitalier où sont réunies toutes ces compétences.

L'Agence de la biomédecine est à l'image de l'activité de prélèvement et de greffe, c'est un lieu où toutes ces expertises sont présentes, discutées et mises en commun. C'est passionnant d'arriver dans un lieu comme celui-ci. Particulièrement, lorsque cela est concomitant avec la révision de la loi de bioéthique où le débat public exprime la conception de vie de chacun.

### **QUELLE EST VOTRE PERCEPTION DU PLAN GREFFE, ET DES OBJECTIFS QUI ONT ÉTÉ FIXÉS ?**

Les objectifs du nouveau plan greffe ont été fixés en projetant la progression des années précédentes sur les années à venir mais supposent une mobilisation et un accompagnement importants. Ils sont en effet très ambitieux.

Les premières greffes, effectuées par des pionniers, étaient vraiment des traitements d'exception. Aujourd'hui, leur nombre augmente et le nombre de personnes en attente est très important, mais la transplantation n'en demeure pas moins un traitement d'exception, mettant en jeu des compétences et des acteurs multiples, dans des situations d'une grande singularité, dont chacune, pour atteindre ces objectifs nécessitera encore d'être considérée comme exceptionnelle.

Malgré un niveau technique très élevé, nécessitant une programmation rationnelle, l'établissement de standards, une organisation et un maillage territorial sans faille, cette activité reste « individuelle », profondément humaine, suspendue à la générosité des donateurs.

L'existence d'un plan ministériel légitime et mobilise l'ensemble des acteurs de la chaîne pour essayer de répondre au mieux aux besoins de tous les malades qui chaque année sont en attente d'une greffe.

### **CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT ET LA GREFFE D'ORGANES ET DE TISSUS, OÙ EN SOMMES-NOUS EN FRANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS EUROPÉENS ?**

L'activité de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus est très structurée en France et l'Agence de la biomédecine y contribue largement.

Au sein de la communauté médicale et scientifique européenne et internationale, la France se situe dans le peloton de tête des pays de la transplantation ; quelques points majeurs peuvent être soulignés : d'une part la très haute qualité de prélèvement (greffer presque tous les organes prélevés) et d'autre part la diversité des sources de greffons (donneurs vivants, en état de mort cérébrale ou à cœur arrêté), contrairement à certains pays qui se concentrent sur une source ou un type d'organe greffé.

### **À L'APPROCHE DU 22 JUIN, QUELS MESSAGES SOUHAITERIEZ-VOUS TRANSMETTRE AUX COORDINATIONS ?**

Nos coordinations font un métier magnifique mais difficile ; d'autant plus qu'elles voient rarement les personnes qui guérissent mais plutôt celles qui sont en situation de donner des organes ou leur entourage. Les équipes hospitalières ont la charge directe des soins ; on peut saluer leur investissement au quotidien et leur savoir-faire ; avec les équipes de l'Agence de la biomédecine, celles en appui et celles chargées de l'organisation nationale, je suis heureux de devenir un maillon de cette chaîne.

Mon message majeur sera celui de l'espoir, à la mesure du « cadeau » offert par les donateurs ; dans une société souvent taxée d'individualiste, les donateurs apportent une éblouissante réponse. Les greffes sont indispensables pour la guérison de certaines maladies, constituent l'ultime alternative thérapeutique dans de nombreuses situations médicales extrêmes ; elles repoussent les limites du possible, nous les repousserons ensemble.